



BNP PARIBAS



L'ACTUALITÉ DU CSEC

SPÉCIAL IT (BP2I) et DLP

26 OCTOBRE 2021



BNP PARIBAS
PARTNERS FOR INNOVATION



BNP PARIBAS MET SON INFORMATIQUE
SOUS CONTRÔLE

LE CONTEXTE

Depuis plusieurs mois, suite à la décision de restructuration d'IBM, IT GROUP a engagé une réflexion pour sécuriser la gestion de son infrastructure informatique. Aujourd'hui, la direction a décidé d'intégrer BP2I en rachetant les parts d'IBM. La Direction a décidé de faire de BP2I une filiale 100 % BNPP.

L'avis de la CFDT

Pour les élus CFDT cette filialisation a du sens du fait des enjeux stratégiques de l'IT. Les élus CFDT ont émis un avis favorable en demandant néanmoins à la Direction de tenir compte des points suivants :

La charge de travail des salariés suite au retrait d'IBM

Les perspectives d'emploi au sein de BP2I

Les métiers qui seront localisés chez BP2I

La multiplication des passerelles entre ITG et BP2I pour favoriser les mobilités

L'accès aux formations d'Upskilling et Reskilling d'ITG pour les salariés de BP2I

Les salariés de BP2I devront pouvoir bénéficier des accords groupe tout en préservant leurs acquis sociaux

Garantir la stabilité et la pérennité financière de BP2I

Les élus CFDT ont obtenu un point de suivi en CSEC fin de premier semestre 2022 concernant les attendus ci-dessus.

MISE EN ŒUVRE DE L' ACCORD DE TÉLÉTRAVAIL

AU 1er NOVEMBRE 2021



Voici la marche à suivre :

INCA : Saisissez le rythme défini dans votre équipe et saisissez les jours de télétravail. C'est votre saisie sur INCA chaque début de mois qui déclenchera l'indemnisation.

ALIS : Télécharger le formulaire, faites le signer à votre manager et déposer le sur ALIS.

MATÉRIEL : Ouverture de l'application pour les commandes fin novembre.



Marie-Hélène
CHEVALLIER
06 68 75 89 97



Samira
MOANDA
06 65 88 66 02



Alexandre
BERTHELOT
06 98 37 54 31



Valérie
GUEVEL-POUPARD
07 60 47 28 80



Isabelle
VOLMERINGER
06 99 26 44 84



Chantal
MARCHAND
06 99 33 92 51



Alexandre
BOUAT
06 98 54 83 53



Patricia
SUPARAMY
06 65 88 39 95

Représentant Syndical National



Pierre RIVIÈRE
06 65 64 56 98

Représentant Syndical National
Adjoint



Laurent COURRIER
06 68 05 69 06

Information au sujet du DLP (Data Leak Prevention) et des Fuites d'Informations

BNPP est soumise à de multiples attaques malveillantes dont la porte d'entrée est principalement les mails. De nombreuses informations confidentielles ou sensibles sont aussi exportées en dehors de la banque par ce même canal.

De fait à compter de début novembre les mails sortants en dehors du groupe BNP Paribas, comportant dans le corps du mail ou en pièces jointes des informations sensibles sont susceptibles d'être mis en quarantaine. La quarantaine des mails vise à sécuriser nos données sensibles, notamment celles de nos clients et protéger notre savoir-faire.

D'ici quelques semaines la DLP sera étendue aux impressions de documents.

Localisation :

Aubervilliers

Pourquoi :

Réduire l'illectronisme : c'est-à-dire réduire la fracture numérique entre les applications de la banque et les clients.

Comment :

Par un renforcement des Conseillers Accueil épaulés par une association locale Les objectifs et grilles MOTIV seront adaptés pour toute l'agence.

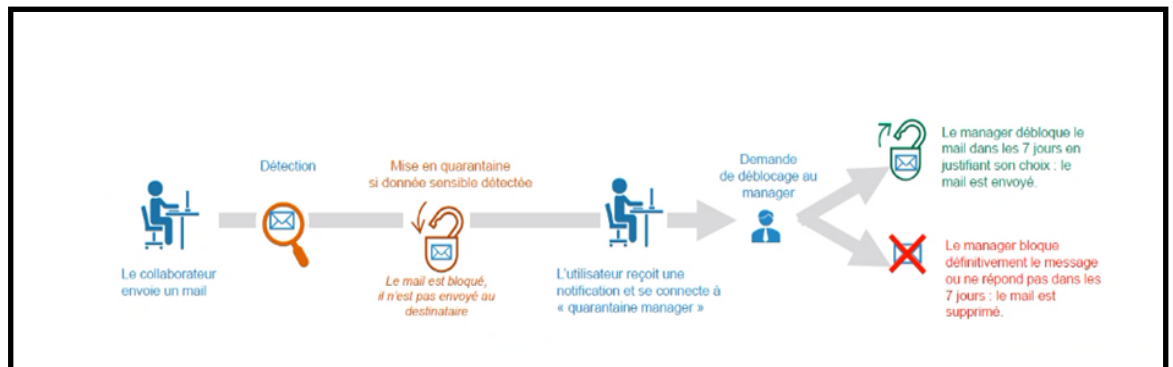
Cette association accompagnera sur le plan digital les clients dans la réalisation de leurs opérations de banque au quotidien dans le but de les rendre autonomes.

Démarrage du pilote fin 2021 pour 6 mois de test.

Avis de la CFDT :

D'autres solutions moins « stigmatisantes » pourraient être apportées :

- Renforcement des effectifs de ces agences
- Création de guichet dédié aux professionnels en cas de forte affluence
- Mise en place d'un accompagnement sur la maîtrise des outils numériques à l'ensemble des clients, quels que soient leurs revenus et leurs profils.



Afin de maintenir une fluidité dans l'envoi de mail, des groupes de travail seront mis en place pour définir les process propres à chaque métier.

Attention : le valideur et l'expéditeur du mail seront co-responsables en cas de fuite de données

Pour la Direction, le mail n'est pas un bon système pour échanger des informations confidentielles. Pour échanger des fichiers il est préférable d'utiliser le canal SFS (Echonet =>mes outils quotidiens)

Secure File Sharing (S.F.S)

Secure File Sharing est un outil servi par la société Oodrive, qui met à disposition, sur une infrastructure interne validée par la sécurité Groupe, un espace sécurisé de partage et ouvert sur Internet pour partager des documents confidentiels et secrets avec des personnes ou organisations internes ou externes à BNP Paribas. Le service est disponible aux salariés des Métiers et Fonctions du groupe BNP Paribas. [Secure File Sharing - Oodrive \(group.echonet\)](#)

